

Travaux de la Chambre

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, en ce qui concerne les travaux de cet après-midi, nous allons procéder à la deuxième lecture du projet de loi S-8, la Loi sur la sécurité automobile, que nous espérons pouvoir étudier et adopter à toutes les étapes, en fait. Sauf erreur, il y aurait consensus à ce sujet. Quoi qu'il en soit, j'entends ensuite passer au projet de loi C-88, cette mesure importante que tous les partis auraient accepté, si je ne m'abuse, d'adopter à l'étape du rapport et en troisième lecture cet après-midi.

Demain, nous terminerons l'étude en troisième lecture du projet de loi C-76, la Loi budgétaire de 1992. Lundi, j'espère terminer l'étude en deuxième lecture du projet de loi C-110, Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland, qui est si important pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard du fait des emplois créés par cet important programme d'infrastructure. Étant donné que tous les partis sont en faveur d'investissements dans les infrastructures, je suis persuadé qu'ils s'empresseront d'adopter ce projet de loi pour bien montrer qu'ils pensent vraiment ce qu'ils ont dit au sujet de la nécessité d'investir dans les infrastructures et que ce n'était pas simplement pour produire de l'effet.

Mardi matin, nous entreprendrons le débat en deuxième lecture sur le projet de loi C-92, un projet de loi d'ordre administratif touchant la Loi de l'impôt sur le revenu. Dans l'après-midi, nous espérons terminer la deuxième lecture du projet de loi C-101, Loi modifiant le Code canadien du travail. Si le temps le permet, nous aimerions également passer à la deuxième lecture du projet de loi C-109, Loi modifiant le Code criminel, qui porte sur les radiocommunications, la protection de la vie privée et le reste.

Comme d'habitude, j'aurai des entretiens avec les leaders parlementaires au sujet des autres travaux.

En ce qui concerne les jours désignés, étant donné la façon dont celui d'hier a été utilisé, je suis surpris qu'on soit intéressé à en obtenir un autre, mais le Règlement prévoit le nombre de jours désignés. Cependant, j'ai également bien des mesures qui, faute d'être adoptées, coûtent beaucoup d'argent aux contribuables. J'aimerais obtenir la coopération des partis d'opposition pour les adopter afin d'épargner de l'argent aux contribuables et ensuite, nous pourrions bien entendu nous pencher sur les jours désignés et, en fait, sur d'autres débats intéressants relativement à des questions d'intérêt. Cependant, nous devons d'abord et avant tout nous préoccuper des contribuables qui paient inutilement la note à cause des retards dans l'adoption de certaines mesures.

Le gouvernement a toujours l'intention de présenter le Budget des dépenses principal le jeudi 25 février.

En ce qui concerne le discours du Trône, restez à l'écoute, vous allez être captivés et vous allez applaudir les mesures que nous proposerons.

M. Dingwall: Monsieur le Président, pour l'édification du leader parlementaire du gouvernement et des députés, je tiens à dire que le leader parlementaire du gouvernement sait parfaitement bien que nous, députés de l'opposition, sommes disposés à collaborer avec le gouvernement chaque fois que c'est possible. Cependant, nous ne sommes pas à blâmer si le gouvernement tarde tellement à présenter divers projets de loi, dont le C-110 qui serait, à son avis, très important. Si le projet de loi est effectivement adopté en deuxième lecture, j'espère que nous aurons amplement l'occasion de l'étudier à fond à l'étape du comité. D'après moi, il faut absolument garantir aux Canadiens un débat complet sur ces questions. J'espère obtenir du leader parlementaire du gouvernement l'engagement qu'il donnera cette directive à ses collègues.

• (1510)

M. Andre: Pour répondre au député, je dirais que, s'il y a une critique que nous n'avons pas entendue de la part de ceux qui observent la Chambre à l'oeuvre et qui désapprouvent tellement sa conduite, c'est bien que les débats ne sont pas assez longs. Ce qu'ils reprochent aux débats c'est trop souvent leur manque de pertinence.

Le député peut être certain que, de ce côté-ci, nous nous intéressons toujours aux débats, aux suggestions, aux idées ou aux observations qui sont productifs et constructifs. À un moment donné, il faut toutefois en venir au vote et tout ce que je demande, c'est qu'on y arrive au moment opportun, de manière à pouvoir consacrer le reste du temps prévu à l'étude de divers sujets proposés par les députés de l'opposition et de questions qui ne sont pas directement liées au programme législatif du gouvernement.

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, au sujet du projet de loi S-8, quand le leader parlementaire du gouvernement a fait connaître les travaux de la Chambre, il a laissé entendre qu'il pourrait y avoir une entente pour faire franchir aujourd'hui toutes les étapes à cette mesure.

Je cumule les fonctions de whip et de critique, et, à ma connaissance, il n'y a pas eu de discussion pour qu'aujourd'hui on aille au-delà de l'adoption en deuxième lecture et du renvoi du projet de loi au comité des transports pour l'examen habituel, même si ce n'était pas pour longtemps. Je voudrais que les députés comprennent que l'entente, pour autant que je sache, se limitait à franchir l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui.

M. Andre: Monsieur le Président, il est évident que nous ne pouvons pousser l'étude plus loin sans l'accord de tous les députés. Comme nous n'avons pas cet accord, les choses en resteront là.